

RÈGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE D'EAUBONNE (95), HOMOLOGUÉ N° 2457/2025-B

Le CSM Eaubonne organise les 14, 15 et 16 mai 2026 au Gymnase du Luat, route de Montlignon, 95600 Eaubonne, un tournoi national B, homologué n° 2457/2025-B, réservé aux joueurs licenciés traditionnels FFTT. Le tournoi se déroulera sans interruption. Un bar avec boissons et sandwichs sera à la disposition des joueurs et des spectateurs. Les performances seront comptabilisées dans SPID avec un coefficient de 0,75.

Renseignements sur <https://csm-ebaubonne-tt.fr/> ou par mail : tournoi.eaubonne@gmail.com

Article 1 : Cadre général

Les épreuves se dérouleront suivant le règlement FFTT en vigueur sur 23 tables. Les balles agréées utilisées seront des DHS 1* en plastique de couleur blanche, et seront fournies par le club organisateur. Les compétiteurs devront être en tenue sportive réglementaire. Le juge-arbitre exigera la présentation de la licence de la saison en cours (phase 2) et d'un certificat médical de moins d'un an de non-contre-indication à la pratique de tennis de table en compétition si la mention "en règle avec la certification médicale" ne figure pas sur la licence.

Ce tournoi sera soumis au respect des normes sanitaires en vigueur.

Article 2 : Tableaux, horaires, dotations

Le tournoi comprend les tableaux suivants respectant les horaires indiqués, les poules débiteront après la fin du pointage, au plus vite.

TABLEAUX CSME TT 2026			Horaires	Dotations			Remarques
Tx	JEUDI 14 MAI 2026		Fin Pointage	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finalistes	
A	799	points maxi	08h30	50 €	25 €	15 €	
B	1 299	points maxi	09h30	100 €	50 €	25 €	
C	999	points maxi	11h30	70 €	35 €	20 €	
D	1 599	points maxi	13h00	130 €	65 €	35 €	
E	3 500	Coupe / pts maxi 2J	14h30	180 €	90 €	45 €	* Sur Place à 13h
F	1 899	points maxi	15h30	150 €	75 €	35 €	
Tx	VENDREDI 15 MAI 2026		Fin Pointage	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finalistes	
G	599	points maxi	08h30	40 €	20 €	10 €	
H	1 399	points maxi	09h30	110 €	55 €	30 €	
I	Poussin(e)s & Benjamin(e)s		10h30	40 €	20 €	10 €	Bons d'achat
J	Non Numéroté(e)s		12h30	180 €	90 €	45 €	
K	799	points maxi	14h00	50 €	25 €	15 €	
L	Tableau Féminin 1299 points maxi		15h00	100 €	50 €	25 €	
M	1 799	points maxi	16h00	140 €	70 €	35 €	
Tx	SAMEDI 16 MAI 2026		Fin Pointage	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finalistes	
N	1 699	points maxi	08h45	140 €	70 €	35 €	
O	N°400 max	N° 400 au mieux	10h15	250 €	125 €	65 €	
P	1 499	points maxi	11h30	120 €	60 €	30 €	
Q	1 199	points maxi	13h00	90 €	45 €	20 €	
R	Toutes Séries Messieurs		15h00	500 €	250 €	100 €	
S	899	points maxi	16h00	70 €	35 €	15 €	

***Inscriptions sur place pour le tableau coupe à partir de 13h jeudi 14/05, limité à 32 équipes.**

Les dernières finales sont prévues vers 21 h 30 jeudi, vendredi et samedi.

Le total des dotations monétaires et bons d'achats (tableau I) s'élève à 4 985 €. Si le nombre d'inscrits dans un tableau est inférieur à la moitié de sa capacité maximum, les dotations du tableau seront alors divisées par deux à l'exception du tableau L féminin ou cette règle ne s'appliquera pas (dotation annoncée réglée en totalité).

Article 3 : Déroulement sportif

Le nombre maximum d'inscrits par tableau est de 69 joueurs, soit 23 poules de 3 joueurs avec les exceptions suivantes : le tableau féminin L est limité à 48 joueuses, le tableau E « coupe » est limité à 32 équipes.

Les poules seront constituées selon la méthode du "serpent". Le premier et deuxième de chaque poule seront placés dans un tableau à élimination directe selon un tirage au sort international qui sera effectué à la table d'arbitrage dès la fin des poules de chaque tableau.

Tout joueur absent dix minutes après le premier appel de son nom sera automatiquement éliminé.

La Coupe CSME (équipe de 2 joueurs dont le total des points ne doit pas dépasser 3500) se déroulera de la manière suivante : les joueurs ayant le plus de points de chaque équipe jouent le premier simple, les 2 autres joueurs jouent le deuxième simple. En cas d'égalité, le double départagera les deux équipes.

Aucun délai ne sera accordé pour 2 parties consécutives dans 2 tableaux différents.

Article 4 : Conditions de participation

- La participation des jeunes dans les tableaux est soumise aux règlements de la FFTT en vigueur pour la saison 2025-2026. Les joueurs ou joueuses de benjamin à junior peuvent participer aux épreuves individuelles organisées dans les catégories d'âge supérieures à la leur. Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux épreuves de ce tournoi comportant des junior(e)s et ou sénior(e)s et ou vétérans.

- La participation des **féminines** est admise dans tous les tableaux.

- Les joueurs et joueuses qualifiés aux Championnats de France cadets et benjamins qui se dérouleront ce week-end-là ne pourront pas s'inscrire à ce tournoi les 14, 15 et 16 mai.

Article 5 : Inscriptions

Les droits d'engagements sont fixés pour le paiement en ligne à **10 € tableaux O et R, 5 € tableau I, 16 € tableau E (que sur place) et 8 € pour les autres tableaux. Le paiement sur place sera majoré de +1€ sauf pour les tableaux E, I et L.**

Il n'est possible de s'inscrire que dans **2 tableaux maximum** par journée, plus le tableau E le jeudi.

Un joueur pourra éventuellement intégrer un 3^{ème} tableau sous réserve qu'il soit effectivement éliminé d'au moins un des deux tableaux avant la fin du pointage du troisième tableau visé (engagements au tarif sur place).

Les féminines inscrites dans le tableau L féminin du vendredi pourront participer à 2 autres tableaux du même jour.

Les inscriptions et paiements se feront via le site du Club d'Eaubonne : <https://csm-ebaubonne-tt.fr/> et la plateforme **HelloAsso** dédiée et ces inscriptions/paiements **seront prises en compte en priorité.**

En cas de désistement merci de prévenir l'organisateur à l'adresse mail ci-après : tournoi.eaubonne@gmail.com

Les inscriptions en ligne pourront se faire **jusqu'au jeudi 07 mai 2026 à minuit.** Passé ce délai, l'inscription ne pourra se faire que sur place, et sous réserve des places disponibles, sans gestion de liste d'attente.

Toute inscription est définitive et aucun remboursement ne sera effectué.

Article 7 : Forfait ou Absence

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 8 : Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol pouvant survenir pendant le déroulement du tournoi ainsi que pour les accidents qui ne seraient pas liés au fait de la participation à la compétition.

Article 9 : Juges Arbitres

Le déroulement sportif du tournoi est placé sous la responsabilité de Me Mélanie PENET (JA3). Elle sera seule habilitée à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Mr Charles-Henry BOICHEROT (JA2) assurera la saisie de l'épreuve dans SPID.

Article 10 : Tout engagement vaut implicitement acceptation de l'ensemble des articles du présent règlement.

